

1 retraité sur 4 victime de vols

Bijoux, vêtements, lunettes, on prend tout

Les vols en maison de repos représentent un nombre important de plaintes : 1.440 sur une année selon les derniers chiffres de la police fédérale. Test-Achats, qui s'est également penché sur ce phénomène, révèle qu'un résident sur 4 se dit avoir déjà été victime d'un vol.

Les maisons de repos, censées être des lieux où nos aînés profitent en paix de leurs vieux jours, n'échappent hélas pas à ce fléau que représente le vol. Les plaintes en la matière ne sont pas rares et s'élevaient même jusqu'à 1.440 pour l'année 2011. Pour 2012, la police fédérale en dénombrerait déjà 600 pour les six premiers mois de l'année (derniers chiffres disponibles). De son côté, Test-Achats dénonce également le phénomène. Dans sa vaste enquête sur les maisons

de repos, enquête menée auprès de 1.300 personnes, l'association de défense des consommateurs, démontre, sur base des témoignages recueillis, qu'un résident sur 4 se dit avoir déjà été victime d'un vol en maison de repos. « 24 % des personnes interrogées déclarent avoir été victimes d'un vol d'affaires personnelles. Et il n'y a pas que l'argent, les bijoux ou les

PAR SÉCURITÉ, LES CHAMBRES NE PEUVENT ÊTRE FERMÉES À CLÉ

objets de valeur qui disparaissent. Les vêtements, les lunettes ou même les dentiers se volatilisent parfois ! Il est assez difficile de faire face à ce phénomène, les chambres des résidents ne pouvant être fermées à clé pour des raisons évidentes de sécurité », pré-

cise-t-on chez Test-Achats.

Chez Infor-Homes, on veut minimiser le phénomène. « *Il y a beaucoup de plaintes pour vol dans les maisons de repos mais qui se révèlent être en réalité des oublis de la part des personnes qui s'en disent être les victimes. Et lorsqu'un vol a effectivement eu lieu, il est commis soit par des tiers, des personnes étrangères au home mais qui parviennent à s'y introduire, soit par un membre indélicat du personnel, soit par un autre résident. Mais cela est rare* », assure-t-on, malgré le nombre de plainte enregistrées par la police fédérale.

L'association bruxelloise précise néanmoins que depuis plusieurs mois, des circulaires très claires ont été établies sur la possession d'objets de valeur par les résidents des maisons de repos. Il est ainsi conseillé aux retraités de remettre en dépôt, moyennant



Si les vols se révèlent parfois être de simples oublis, le phénomène reste important.

ILL. PHN

une convention écrite, tous les objets de valeur et ce, afin d'éviter les vols en chambre. Vols pour lesquels les directions des résidences déclinent toute responsabilité.

Et inutile selon Test-Achats de prévoir une assurance pour se couvrir face au phénomène. « *Ce*

n'est pas une solution puisqu'en tout état de cause, il faudrait pouvoir prouver le vol ou en déterminer le responsable ».

Ce qui semble mission impossible en maison de repos. C'est que la mémoire du pensionné qui se dit victime est souvent mise en cause la première, à juste

titre parfois, certes, mais pas toujours. Notons encore ici que, concernant leurs relations avec le personnel des résidences où ils logent, 21 % des personnes interrogées par Test-Achat déclarent avoir été victimes d'un comportement verbal « brusque ». ■

NAWAL BENSEALEM